

APPUI AUX DIALOGUES AFRICAINS SUR LA REDEVABILITE MUTUELLE DE PREPARATION POUR LE FORUM DE BUSAN

Contribution au Consensus Africain sur l'Efficacité du Développement

Messages atelier Accra sur la redevabilité mutuelle (avril 2011)

- Les pays partenaires reconnaissent l'importance d'un véritable partenariat entre les gouvernements, les parlements, les OSC, les partenaires au développement et le secteur privé au niveau national. Cela exige des efforts du gouvernement en vue de créer un environnement propice à des intervenants nationaux.
- Renforcer la responsabilité interne à travers la promotion de la transparence et de la redevabilité au niveau national
- L'utilisation des systèmes nationaux est un élément important de la fourniture d'une aide de qualité. Les pays partenaires vont donc continuer à améliorer leurs systèmes. Ils exhortent les donateurs à utiliser davantage les dits systèmes tout en les renforçant à partir d'un examen régulier et consensuel

Messages mission d'échange des pays lusophones à Maputo sur la redevabilité mutuelle (mai 2011)

- Il faut renforcer les mécanismes de responsabilité domestiques, ce qui veut dire la reddition de comptes internes. Les partenaires au développement jouent un rôle fondamental dans ce processus, premièrement (1) pour renforcer les capacités et les mécanismes de reddition de comptes institutionnalisés par les Gouvernements, deuxièmement (2) pour renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile et des Parlementaires pour interagir de façon constructive avec le Gouvernement, et troisièmement (3) pour faire le plaidoyer parce que les Gouvernements priorisent la responsabilisation nationale et domestique
- La responsabilité mutuelle et l'efficacité d'aide doivent être comprises dans le contexte plus large de l'efficacité du développement. L'accent doit être mis, non pas sur le processus de l'aide, mais sur son impact. Les résultats du développement dépendent de l'articulation efficace des processus d'élaboration, mise en place et suivi des politiques de développement par des acteurs nationaux.

Messages atelier régional des pays francophones de Kigali sur la redevabilité mutuelle (septembre 2011)

- Cadre de responsabilité mutuelle doit soutenir la responsabilité nationale, selon laquelle nos populations, à travers le Parlement, peuvent assurer l'utilisation efficace et efficiente des fonds publics et l'aide extérieure dans la mise en œuvre des programmes qui contribuent à une meilleure de niveau de vie de nos populations. Ce cadre de responsabilité mutuelle sera également utilisé comme accord de partenariat global, basé sur l'appropriation et le leadership national suivant les objectifs de l'OMD 8, entre les donateurs et de nos gouvernements.